

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le...6 mars 2012.....

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6 et 7 février 2012

2012 V. 32 Vœu pour un soutien au peuple syrien.

**Le Conseil de Paris,
siégeant en formation de Conseil municipal**

Considérant l'inacceptable violence qui s'abat sur le peuple syrien en lutte pour la liberté et la démocratie, où près de 10 mois de répression brutale et d'exactions systématiques (actes de torture, enlèvements, assassinats, villes assiégées...), ont fait selon les Nations Unies plus de 5.000 victimes ;

Considérant la présence à Paris de nombreux opposants au régime répressif actuellement en place en Syrie et les actions et initiatives menées à Paris par diverses organisations luttant pour l'instauration d'un régime démocratique en Syrie, mais qui manquent parfois cruellement de moyens ;

Considérant l'attachement des Parisiennes et des Parisiens et de notre Municipalité aux valeurs de la démocratie, de la liberté et des Droits de l'Homme,

C'est pourquoi, sur la proposition de Jacques BOUTAULT et des éluEs du groupe "Europe Ecologie - Les Verts et Apparentés",

Emet le vœu :

Que M. le Maire de Paris :

- apporte solennellement au peuple syrien, le soutien et la solidarité de tous les Parisiennes et Parisiens devant la répression qui s'abat sur lui ;
- continue à mettre à disposition à titre gracieux des locaux municipaux pour les réunions publiques à Paris des organisations qui luttent pour la démocratie en Syrie ;
- demande à M. le Préfet de police de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection des opposants au régime syrien lorsqu'ils manifestent à Paris.